

## **Projet du Compte-rendu de l'atelier de travail entre le SAEMAPE et l'UEP-PROMINES tenu à l'hôtel KARAVIA en date du 31 octobre 2017**

Sous la Direction de la Banque Mondiale représentée par Madame Rachel Perks, il s'est tenu un atelier de travail dans l'Hôtel KARAVIA à Lubumbashi entre la délégation du **SAEMAPE** et celle de **l'UEP- PROMINES** le mardi 31 octobre 2017.

Les personnes dont les noms sont repris sur la liste en annexe, étaient présentes.

L'objet de l'atelier était d'évaluer l'état d'avancement des projets financés par la Banque Mondiale au travers **l'UEP- PROMINES** et d'examiner la possibilité d'accorder au **SAEMAPE** un financement additionnel pour les activités prioritaires de son Plan d'Action.

Les points suivants étaient inscrits au programme du jour :

1. Mot de bien venu du Coordonnateur National de **PROMINES** ;
2. Mot de Madame Rachel Perks de la Banque Mondiale ;
3. Remerciements du Directeur Adjoint/Technique du **SAEMAPE** ;
4. L'état d'avancement des 4 Projets ayant obtenu la non objection
  - ✓ Pérennisation de l'Enregistrement des exploitants miniers artisanaux ;
  - ✓ Appui technique aux Coopératives minières ;
  - ✓ Traçabilité ;
  - ✓ Appui technique à la gestion des coopératives ;
5. L'état d'avancement de la mise en place de la Base des données ;
6. Mot sur la Reforme du **SAEMAPE**
7. Présentation des besoins relatifs au Projet enregistrement
8. Présentation des besoins relatifs à la gestion de la base des données ;
9. Présentations des activités prioritaires du **SAEMAPE** en quête d'un financement additionnel ;
10. Divers.

Ces points ont été développés comme suit :

### **1. Mot de bienvenu du Coordonnateur National de l'UEP- PROMINES**

Après le tour de table en vue de la présentation des participants, le Coordonnateur National de **PROMINES** a souhaité la bienvenue et a par la même occasion insisté sur l'importance des échanges qui devraient avoir lieu entre les deux délégations. Il a personnellement encouragé la délégation du **SAEMAPE** à profiter pleinement de cette opportunité pour exprimer ses besoins avec détails.

## 2. Mot de Madame Rachel Perks de la Banque Mondiale

Madame Rachel a souligné l'importance de l'atelier étant donné que toutes les décisions qui seront prises, constitueront le premier document de travail pour les discussions de financement avec le Ministère des Finances du Gouvernement congolais.

## 3. Remerciement du Coordonnateur Général du SAEMAPE

Le **Directeur Général Adjoint/Technique** du **SAEMAPE**, **Monsieur Paulin BESA MUNTANDWE KAFOLA** a remercié vivement l'équipe de **PROMINES** ainsi que la Banque Mondiale de l'opportunité offerte au **SAEMAPE** de pouvoir non seulement repasser en revue tous les projets ayant déjà reçu la Non objection de la Banque Mondiale, mais aussi d'échanger sur la perspective d'un éventuel financement additionnel aux activités prioritaires du SAEMAPE (**Ex SAESSCAM**) qui est en pleine réforme.

## 4. L'état d'avancement des 4 projets SAEMAPE ayant obtenu la NO de Banque Mondiale

**Monsieur Jean Paul OLUA**, Sous- Chef de Département en Charge des Equipements Miniers du SAEMAPE et Superviseur principal des projets a brossé l'état d'avancement des 4 projets financés par la Banque Mondiale au travers l'**UEP- PROMINES** et ayant obtenus la NO. Il s'agit de :

- a) Pérennisation de l'enregistrement des exploitants artisanaux ;
- b) Assistance technique à l'appui des coopératives minières ;
- c) Traçabilité ;
- d) Assistance technique à la gestion des ZEA

### De l'état d'avancement de chaque projet :

#### a) Pérennisation de l'enregistrement des exploitants miniers

Le Superviseur du projet a affirmé que toutes les activités de la première phase du projet ont été réalisées avec succès (près de 100%) à l'exception de l'élaboration du module portant sur l'utilisation des équipements qui attend la livraison desdits équipements par PROMINES pour être finalisée. Les activités réalisées au cours du premier trimestre sont :

- ✓ L'inspection et regroupement des motos de la campagne DDI ;
- ✓ La remise en état des motos ;
- ✓ Les concertations provinciales ;
- ✓ La sensibilisation des exploitants miniers artisanaux ;

✓ Elaboration des modules de formation.

En ce qui concerne les motos récupérées de la campagne DDI, elles ne pourraient servir pendant un long moment à cause de leur état d'amortissement avancé. Il faudra donc accélérer l'acquisition des nouveaux équipements dédiés au projet.

Les concertations provinciales ont permis avec les différents intervenants dans le secteur d'enrichir et d'améliorer l'approche. Elles ont aussi permis d'obtenir le soutien des autorités politico-administrative.

La sensibilisation s'est bien passée mais n'a pas pu atteindre tous les exploitants miniers artisanaux visés au départ à cause de l'insuffisance des moyens financiers. Il a été souhaité que la sensibilisation continue tout au long du déroulement des activités du Projet.

La difficulté principale connue dans la mise en œuvre du projet est d'ordre financier. En effet, sur le budget du Projet prévu au départ de **800 000USD** du projet Enregistrement des exploitants miniers artisanaux, seulement **650 000USD** ont été affectés aux activités du projets pour prioriser la mise en place de la Base des données. D'où l'impérieuse nécessité de récupérer les **150 000USD** défalqué sur le budget.

### **b) Assistance technique à l'appui aux coopératives minières**

**Monsieur Jean Paul OLUA** a parlé du projet coopérative dont les protocoles d'accord devraient être signés au retour des délégations à Kinshasa.

L'idée du départ était celui de profiter des concertations provinciales organisées dans le cadre du projet enregistrement pour parler aussi en même temps du projet coopérative. Mais cela n'a pas été le cas par le fait que la **NO** n'a pas été donné au même moment.

Dès la signature du protocole d'accord, la sensibilisation sera lancée dans toutes les Provinces concernées par le Projet en se servant dans la rubrique échange d'expérience comme souligné dans le Protocole d'Accord.

### **c) Traçabilité**

**Monsieur Jean Paul OLUA** a souligné la nécessité que le **SAEMAPE** soit équipé dans le cadre d'une expérience pilote, pour assurer seul le processus de traçabilité du système **iTSCi** dans un contexte de pérennisation du projet.

Pour une première expérience, il s'est avéré nécessaire qu'un consultant indépendant soit recruté pour assurer l'audit.

Dans la discussion il a été relevé la question de crédibilité qui pourrait se poser dans ce cas avec les consommateurs finaux. Le **SAEMAPE** devrait donc négocier avec **iTSCi** un contrat de sous-traitance.

#### **d) Assistance technique pour la gestion des ZEA**

Le Projet se trouve au niveau de la passation de marché de **PROMINES** qui est en train de finaliser la procédure de recrutement du Consultant qui interviendra aussi dans le projet relatif à l'assistance aux coopératives minières.

A la fin de l'exposé de **Mr Jean Paul, Madame Rachel** a voulu en savoir plus sur les équipements qui avaient été accordé aux 10 coopératives minières sélectionnées dans l'ex- Katanga dans le cadre du préfinancement qu'il y a eu avant l'audit institutionnel et organisationnel du SAEMAPE.

Le Projet a été réalisé mais l'évaluation de son impact n'a pas encore été finalisée. Néanmoins, les observations ci- après ont été soulevés notamment :

- L'achat du petit matériel qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif un grand rôle dans l'accroissement de la production minière ;
- La qualité du matériel posait problème ;
- Les coopératives voudraient elles- même procéder à l'achat de leur matériel.

En définitive la réflexion doit s'approfondir pour trouver des voies efficaces notamment un partenariat avec le FPI pour l'acquisition en terme de prêt de matériel convenable pour un impact réel et visible sur la production minière des coopératives

#### **5. L'état d'avancement de la mise en place de la Base des données**

Au cours de son exposé, **Monsieur MAZITA BOVY Héritier, Chef de Service Informatique du SAEMAPE** a développé cinq point à savoir :

- L'objectif général du volet « Base de données » ;
- La dotation en équipement ;
- Le déploiement et la migration de la base de données ;
- De la collecte, transmission et traitement des données statistiques ;
- Perspectives.

Il a rappelé que l'objectif de ce volet était de : « Proposer au Gouvernement un système de récolte et d'harmonisation des chiffres de production pour l'EAPE, qui constitue une base de données nationale compatible avec les autres processus tels que l'ITIE et l'ITSCi ».

Concernant la dotation en équipement, il a confirmé tous les équipements pour la mise en place de la base de données ont été livrés et sont déjà opérationnels. A ce jour, la migration de la base de données a été réalisée avec succès et les utilisateurs au niveau des provinces déjà formées saisissent les données de : productions, creuseurs, sites, incidents dans les mines, transactions au niveau des points de vente... ses commentaires ont été illustrés par une video prise lors de la remise des équipements et des images montrant le fonctionnement de ces équipements.

Il a à la suite présenté l'évolution du captage des données statistiques dans la base pour les trois dernières années soit (2015,2016 et 2017 en cours) après formations des différentes antennes et bureaux.

Lors de son exposé, il a affirmé que le seuil de réalisé de cette phase est de 100 % ; Mais il y a certains défis à relever tels qu'ils seront présentés dans les lignes suivantes.

En effet, le souhait exprimé est qu'en ce qui concerne les données ayant trait au secteur de l'exploitation minière artisanale que le **SAEMAPE** soit la référence.

**Madame Rachel PERKS** a souhaité le recrutement de quelques stagiaires étudiants pour l'encodage des informations dans la Base des données.

## **6. La réforme du SAESSCAM en SAEMAPE**

**Le Directeur Général Adjoint/ Chargé des questions Techniques** du **SAEMAPE, Monsieur Paulin BESA MUNTANDWE** a retracé l'historique de la réforme qui est parti avec le soucis de la mise en œuvre des recommandations de l'Audit institutionnel et organisationnel de PWC d'une part et d'autre part de la volonté de traduire entièrement la dénomination du service en langue française conformément aux recommandations faites au Ministre des Mines par la chambre basse du parlement de la République.

C'est ainsi qu'il y a six mois que le **SAESSCAM** a reçu le Décret **N° 17/009 du 04 avril 2017** portant création et statuts d'un Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière à Artisanale et à Petite Echelle, « **SAEMAPE** », en sigle.

Et le 20 mai 2017, viendra la correspondance de Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines qui a rendu obligatoire l'utilisation du nom **SAEMAPE** en lieu et place du **SAESSCAM**. C'est dans ce contexte que sera mis sur pied deux sous- commissions avec comme principales tâches de :

- Relever les principaux changements ;
- Procéder à l'inventaire des biens meubles et immeubles **SAESSCAM** ;
- Procéder à l'inventaire des ressources humaines ;
- Relever la Masse salariale des agents ;
- Rapporter les contentieux administrative et judiciaire ;
- Elaborer le projet organique ;
- Procéder à la qualification et à l'équivalence des grades ;
- Etc.

A cet effet, **Madame Rachel Perks** a proposé de recruter un consultant sous financement PROMINES pour exploiter les pistes de ressources et d'élaborer une feuille de route pour les cinq prochaines années.

Le Directeur Général Adjoint du **SAEMAPE** a répondu en disant que les commissions mises sur pied, avaient déjà rendu le rapport qui a été transmis au Ministre des Mines qui devra soumettre ce document sous forme de cadre organique et de Règlement intérieur au Conseil des Ministres pour adoption.

Le Coordonnateur National de **l'UEP- PROMINES** a demandé au Directeur Général Adjoint/Technique du **SAEMAPE** de pouvoir soumettre la liste de tous les retraités à payer dans le cadre du rajeunissement du personnel de **SAEMAPE**.

## **7. Présentation des besoins relatifs au Projet enregistrement des exploitants miniers artisanaux et appui technique aux Coopératives minières**

**Monsieur Jean- Paul OLU** est revenu pour présenter brièvement les besoins quant au Projet sur la Pérennisation de l'enregistrement des exploitants miniers artisanaux. En résumé, les points suivants ont été soulignés :

- Besoin d'augmenter le nombre des agents commis à la sensibilisation ;
- Besoin d'augmenter aussi le nombre d'équipements ;
- Besoin de mettre sur pied les Comités Locaux de Suivi ;

- Besoin de récupérer les **cent cinquante mille dollars américains (150 000USD)** défalqués sur le budget du Projet Enregistrement pour achat de l'équipement de la base des données.

**Madame Rachel PERKS** a suggéré à l'équipe du **SAEMAPE** quelques stratégies quant au Projet Enregistrement des exploitants miniers artisanaux notamment :

- Que les coopératives jouent le rôle d'interface dans le comptage des effectifs des exploitants miniers artisanaux. Cette démarche a été nuancé par le SAEMAPE en avançant la problématique des coopératives mallettes et différentes réalités sur terrain. ;
- Qu'on aille par une approche d'échantillonnage. Le **SAEMAPE** a accepté d'intégrer cette nouvelle approche comme une phase du Projet et un travail pour cela a été organisé avec Madame Jocelyne.
- Les Comités Locaux de Suivi (CLS) existent déjà dans certaines provinces, d'où dans les provinces où ils n'existent pas encore. Il faut enrichir les attributions des CLS et de pouvoir intégrer un budget à cet effet.

Une réunion sera convoquée par Madame Rachel PERKS, dans laquelle participera **Monsieur Gaby MANSANGA** et **Monsieur Paulin BESA MUNTANDWE KAFOLA** respectivement Directeur Exécutif de **PROMINES** et Directeur Général Adjoint/ Technique du **SAEMAPE** pour décider de la somme défalquée sur le Projet Enregistrement.

Ainsi **Madame Rachel PERKS** a demandé de réduire le nombre des provinces ciblées dans le projet Coopératives à six provinces dans un premier temps.

## **8. Présentation des besoins relatifs à la Base des données**

**Monsieur Héritier MAZITA, Chef de Service Informatique** est revenu afin de présenter de manière concise les attentes quant au bon fonctionnement de la Base des données. Il faut donc:

- Finaliser la formation de collecte des données et l'utilisation de la base des données dans le Sankuru, Kwango, Tshikapa, etc ;
- Finaliser avec la procédure d'acquisition des équipements (Kit d'enregistrement, téléphone, accessoires) ;
- Continuer la formation avec **ITSCi** à Londres.
- Réévaluation des Antennes et Bureaux SAEMAPE déjà formé.

## 9. Présentations des activités prioritaires du SAEMAPE en quête d'un financement additionnel

Un document regroupant toutes les activités prioritaires a été remis à l'assistance et Monsieur Jean Paul OLUA, Sous- Chef de Département de l'Équipement Minier a repassé les actions prioritaires en rappelant que le **SAEMAPE** appuyé par l'**UEP- PROMINES**, devait organiser un atelier au cours duquel serait présenté son Plan d'action aux différents partenaires techniques et financiers.

Un **SAEMAPE** fort et bien organisé peut bien faire face à tous ses détracteurs.

Il a été retenu que le **SAEMAPE** devrait procéder à la dissémination du Plan d'action dans toutes ses antennes, d'où le besoin estimé pour un premier temps à mille copie. Les textes juridiques aussi devront suivre la même procédure de dissémination à l'intérieur du pays.

A l'issue des échanges, Madame Rachel PERKS a demandé que le document soit présenté sous forme d'un plan de passation marché avec budget pour faciliter le recrutement d'un consultant.

SAEMAPE a promis de retravailler le document avec l'appui de PROMINES

L'Atelier de travail qui a commencé à 10H30', a pris fin à 16H05'